

POUR L'EMPLOYEUR ?

Employer une personne TSA permet de faire progresser significativement l'entreprise:

En terme d'image: c'est un élément de communication permettant de se différencier des concurrents vis à vis de ses clients, collaborateurs et contribuer à l'**objectif des 100 000 emplois** de personnes handicapées d'ici à 2022.

En terme de cohésion sociale: c'est donner du concret à la RSE sur le volet social autour des valeurs du travail, de la solidarité, de l'acceptation des différences en mobilisant et rassemblant les équipes autour d'un projet innovant à la dynamique positive pour tous.

En terme de productivité: c'est réduire le turnover sur des postes typiquement jugés peu valorisants, voire baisser les taux d'erreurs et d'accidents du travail (les aménagements mis en place pour les TSA bénéficiant à tous).

En terme juridique: c'est répondre à l'obligation pour toute entreprise de plus de 20 salariés d'employer des personnes handicapées dans la proportion de 6% minimum de son effectif total (à partir de 2020, seuls les emplois directs compteront).

Oui mais le coût?: des aides spécifiques existent, telles celles de l'AGEFIPH, en plus de celles de droit commun, pour l'embauche de personnes handicapées couvrant également l'insertion au sein de la structure, ainsi que des aides permettant à l'employeur les aménagements nécessaires à leur accueil et maintien dans l'emploi. Le coût de l'accompagnement des personnes TSA est assuré par les pouvoirs publics à travers l'établissement accompagnant ou la PCH.

L'inclusion c'est offrir la possibilité de faire les mêmes activités à tout le monde, tout en fournissant l'accompagnement et le soutien nécessaires pour accompagner les différences individuelles. C'est reconnaître la personne dans son individualité et ses différences mais aussi dans son appartenance au groupe.

OSEZ L'INCLUSION!

L'accompagnement d'une personne TSA est une clé indispensable pour une inclusion réussie. Notre association dispose d'une longue expérience dans l'accompagnement des adolescents et étend son Service Autisme Inclusion pour:

- Préparer, "coacher" et soutenir ces adultes avant, pendant et après les périodes de travail;
- Préparer l'environnement professionnel à l'accueil d'un travailleur TSA.

- Un besoin d'information du personnel de votre entreprise?
- Une proposition de stage?
- Un besoin de compétences particulières d'une personne TSA?

ET CONTACTEZ NOUS!

Notre adresse:

Association Autisme en Ile-de-France

43bis rue de Cronstadt - 75015 Paris

Mail: contact@autisme-en-idf.org

Tel: 01.55.43.84.38 **SIRET:** 538 465 808 00060

FINANCEURS ET PARTENAIRES



Yvelines
Le Département



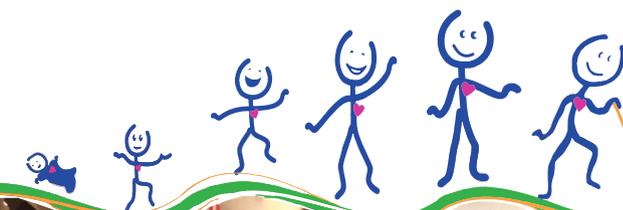
En Île de France
autisme

Association loi 1901
affiliée à Autisme France, à
Sésame Autisme et à l'UNAPEI

**Insertion
Professionnelle**

Autisme et insertion professionnalisante

“Tous Concernés,
Tous Mobilisés”



→ POUR EN SAVOIR PLUS



Ne pas jeter sur la voie publique

www.autisme-en-idf.org

AUTISME ET EMPLOI

Le Constat:

Moins de 3% des adultes TSA ont un emploi, alors qu'ils présentent pourtant des profils très divers en termes de compétence; ils sont 7% aux Etats-Unis.

Particularités des TSA:

Les manifestations des TSA varient d'une personne à l'autre:

- Particularités sensorielles et motrices: manque de force, de coordination motrice ou oculomotrice, d'équilibre ou de rapidité, aversion au contact physique, ou avec certaines textures, sur-stimulations visuelles et auditives, perception fragmentée;
- Troubles de la communication et des interactions sociales: difficultés dans la communication verbale et non verbale, la compréhension des consignes verbales, faible niveau de mémoire de travail, d'attention conjointe;
- Troubles du comportement : difficultés à rester dans un groupe, à gérer ses émotions, autostimulation;
- Un fonctionnement mental différent: rigidité mentale, attention aux détails, intérêts restreints.

Plusieurs expériences dont celle d'Andros montrent que même très handicapées, les personnes TSA ont de réelles compétences pouvant être mises à profit dans un environnement de travail.

L'emploi inclusif des personnes TSA fonctionne, à condition d'offrir les accompagnements adaptés nécessaires pour compenser les particularités rencontrées !

Il est important d'évaluer les compétences et difficultés propres à chaque personne TSA afin de trouver une activité professionnelle ou préprofessionnelle tenant compte de ses intérêts et un cadre (milieu ordinaire, informé ou protégé) qui la mette en situation de réussite.



ACCOMPAGNEMENTS

Le professionnel de l'accompagnement intervient dans:

- la définition d'un parcours vers l'emploi réaliste et progressif, l'aide à la recherche de stage ou d'emploi (orientation, candidature et entretiens);
- la sensibilisation de l'environnement professionnel pour démystifier ce handicap, faire tomber les idées reçues, et favoriser une meilleure inclusion au travail;
- les propositions d'aménagements du poste de travail et d'utilisation d'outils adaptés (souvent utiles à tous) en tenant compte des particularités de la personne TSA.

Ces adaptations vont permettre au travailleur d'exercer son activité dans des conditions favorables pour développer son autonomie sur le poste de travail et son efficacité.

Exemples d'adaptations:

- intégrer graduellement le jeune dans l'activité;
- adapter le temps de travail et organiser des pauses régulières pour gérer la fatigabilité;
- prévoir des tâches légères ou du travail en réserve pour combler les temps éventuels d'inactivité;
- veiller à la présence d'un accompagnant in situ pour rassurer le travailleur en particulier durant les phases de changement (services de droit commun, dispositif d'emploi accompagné, etc);
- encourager la transmission de l'information de façon structurée (ex. s'assurer que la personne perçoit que l'on s'adresse à elle, donner des consignes brèves et précises, lui faire un retour régulier et clair sur son travail et ses progrès, etc);
- apporter une vigilance particulière aux changements afin que le travailleur puisse les anticiper (mouvement du personnel, nouveaux arrivants, etc);
- décomposer les tâches avec un séquençage en sous-étapes pour en faciliter la compréhension;
- utiliser de façon intensive des supports visuels (planning, organigramme, procédures, codes couleurs, etc);
- adapter la pose de travail au profil sensoriel de la personne (ex: utilisation d'un casque anti-bruits lui permettant de mieux se concentrer).



COMPETENCES DES TSA

Les particularités des personnes TSA leur donnent des compétences prisées qui en font d'excellents travailleurs:

- attention au détail et précision: la personne TSA s'attache aux détails, est méthodique et minutieuse;
- sérieux et perfectionnisme: la personne TSA veut bien faire et met à profit une mémoire et une vigilance visuelle exceptionnelles pour par exemple reproduire les modèles à l'identique;
- appétence pour la routine: les tâches répétitives, peu prisées généralement, sont rassurantes et structurantes pour la personne TSA;
- adhérence aux règles: une fois une règle ou procédure établie et clairement explicitée, la personne TSA se complait à la suivre à la lettre car elle lui donne un cadre rassurant. Il en va ainsi des règles de sécurité, de ponctualité;
- concentration: si le poste de travail est bien adapté, la personne autiste peut rester concentrée sur une tâche de façon impressionnante en intensité et durée, étant peu encline aux "soft-conversations";
- fidélité et loyauté: son aversion pour le changement et sa grande difficulté à développer des arrières pensées font de la personne TSA un travailleur loyal, direct et droit;
- compétences hors normes: des centres d'intérêt restreints, une pensée logique exacerbée, peuvent lui permettre d'être une ressource experte contribuant à l'amélioration des procédures et produits de l'entreprise.

Exemples de métiers:

- art/graphisme: signalétique, reprographie;
- distribution: magasinier, préparation de commandes, mise en rayon;
- artisanat: horlogerie, ...;
- entretien des espaces verts;
- industrie: conditionnement, assemblage;
- informatique: numérisation de documents, saisie, codage;
- restauration et métiers de bouche: commis, service en salle;
- services.

